

– la maison du sport européen –

Tweets du mois

Tibor Navracsics

@EOCEUOffice 29 June

Glad to receive recommendations from high level groups on [#SportDiplomacy](#) and [#GrassrootsSport](#)

EOC EU Office

@EOCEUOffice 15 June

Chair [#EOC Athletes'](#) Commission [@JeanMichelSaive](#) taking part in panel debate during Anti-Doping Conference [@EU2016NL](#)

EUSport

@EuSport 14 June

Our European Week of Sport website is now live! Find out about news, events, partners & more! [#BeActive](#) ec.europa.eu/sport/week/index_en.htm

SIGGS Project

@SIGGS_EU 7 June

[#SIGGS](#) Strategic Workshop on [#GoodGovernance](#) in Brussels Belgium today with [@teambelgium](#) [@ThierryZintz](#) [@EOCEUOffice](#) and [@hockeybe](#)

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Groupes de haut-niveau présentent leur rapport au Commissaire 3

Le tribunal de l'UE confirme son soutien au subventionnement du sport pour tous 4

Le Parlement européen prépare un rapport sur le sport 4

La présidence slovaque de l'UE présente ses priorités 5

La présidence néerlandaise de l'UE organise une conférence sur la lutte anti-dopage 6

La Commission européenne publie ses décisions sur les cas d'aides d'Etat pour les clubs de football professionnels 7

La Commission européenne publie un rapport sur "L'alimentation pour les sportifs" 8

FINANCEMENT, ETUDES ET PROJETS

La Commission européenne lance un appel à propositions pour la promotion des mesures de la politique d'HEPA 9

L'Atelier stratégique SIGGS en Belgique permet de fructueux échanges de bonnes pratiques 10

INFORMATIONS INTERNES

La réunion annuelle des partenaires du bureau des COE auprès de l'UE s'est tenue à Bruxelles 11

LE COIN DES PARTENAIRES

Le projet "Sport 4 everyone" organise son quatrième séminaire 12

LE MOIS PROCHAIN

Dates importantes en juillet 13

– la maison du sport européen –

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le choc politique créé par le résultat du vote de la population britannique en faveur du BREXIT est aujourd'hui présent aussi bien à Londres qu'à Bruxelles. Les impacts économique et politique de ce vote semblent compliquer à prévoir dans l'immédiat. Ce résultat ouvre néanmoins la voie aux partis populistes, qui partout en Europe, tente de surfer sur la vague britannique avec pour objectif d'organiser des référendums nationaux. Dans cette situation, ni l'UE ni le gouvernement britannique ne semble avoir établi une stratégie claire. Il est en effet paradoxal de voir les représentants de l'UE, bien qu'étant contre le BREXIT, pousser aujourd'hui pour la mise en œuvre par le gouvernement britannique de l'ART 50 TFUE alors que dans le même temps les politiques qui ont fait campagne pour le BREXIT au Royaume-Uni se montrent bien plus réticents.

Il convient néanmoins de rappeler que le Royaume-Uni demeure un membre à part entière de l'UE jusqu'à la fin des négociations sur le BREXIT. Le modèle sportif européen n'est bien entendu pas établi selon l'appartenance ou non à l'UE, les Comités Olympique Européens comptent par exemple 50 CNO comme la majorité des fédérations européennes. Le BREXIT n'aura de ce fait aucun impact sur le statut du Royaume-Uni dans ces organisations.

La question est quelque peu différente si l'on se penche sur la politique sportive de l'UE. Au sein du programme Erasmus+, 270 millions d'Euros sont affectés aux projets sportifs jusqu'en 2020. Ces fonds pourront rester à disposition du Royaume-Uni après sa sortie de l'UE uniquement si le gouvernement trouve un accord spécifique avec l'UE, incluant une contribution financière du Royaume-Uni, comme l'ont fait la Norvège et la Turquie dans le passé. A la vue du vote majoritaire des jeunes pour le « Remain », le gouvernement britannique devrait porter une attention spécifique au maintien des programmes d'échanges et de financement dans les négociations.

Il existe cependant un grand point d'interrogations sur la manière dont le Royaume-Uni continuera de bénéficier des libertés liées au marché intérieur. La libre circulation des personnes et des travailleurs pourraient notamment avoir un impact important sur les ligues professionnelles. Il semble cependant difficile d'imaginer que des organisations comme la Première League ne trouvent pas de compromis afin de maintenir l'attractivité pour les joueurs et les entraîneurs. De son côté, la mise en œuvre de la politique de lutte contre les cartels demeura similaire puisque celle-ci dépend de l'impact sur le marché intérieur européen et non pas du lieu d'origine. L'application de la politique européenne d'aide d'états, elle, dépendra du nouveau statut du Royaume-Uni.

Je souhaite conclure cet editorial sur une note plus triste en parlant des terribles attaques terroristes ayant récemment affectées Istanbul. Au nom du bureau des COE auprès de l'UE, je souhaite exprimer mes plus sincères condoléances au peuple turc.

En vous souhaitant une agréable lecture, je vous rappelle que vous pouvez nous contacter directement pour toute question ou commentaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Folker Hellmund'.

Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Les Groupes de haut-niveau présentent leur rapport au Commissaire

Les deux Groupes de haut niveau de la Commission européenne, sur la diplomatie sportive et sur le Sport pour tous, ont finalisé leurs travaux. Le rapport final de chacun des groupes a été remis au Commissaire, lors d'une cérémonie, organisée à Bruxelles, le 29 juin. Ces groupes de haut niveau avaient été mis en place par le Commissaire Navracsics l'an dernier, organisant leur première réunion en Octobre-Novembre 2015. Les COE étaient présents dans ces groupes avec le président Patrick Hickey, membre du groupe « *Sport et Diplomatie* » ainsi que Niels Nygaard, co-président du groupe « *Sport pour tous* ».

Les deux groupes ont mis sur pied une série de recommandations dans leurs domaines de travail respectifs. La diplomatie sportive est un sujet relativement neuf pour l'UE et le rapport explore le rôle du sport dans les relations extérieures de l'UE, en essayant d'identifier la manière dont le sport peut aider l'UE à incarner et à transmettre les valeurs européennes. Le Groupe a identifié trois domaines principaux pour ses recommandations:

- Les relations extérieures de l'UE
- La promotion des valeurs de l'UE dans le contexte des grands événements sportifs
- Le développement d'une culture organisationnelle de la diplomatie sportive

Pour chaque recommandation, une liste d'outils à dispositions de l'UE et des exemples de bonnes pratiques ont été ajoutés

Le Groupe de haut niveau sur le sport pour tous a répertorié 10 recommandations majeures, dont

une recommandation sur la reconnaissance des clubs sportifs comme pierre angulaire du sport au niveau local. De plus, le rapport inclut des recommandations plus générales, telles que « *travailler activement sur l'intégration du sport et de l'activité physique comme priorités dans les différents programmes de financement de l'UE* ». Enfin, le rapport énumère des recommandations dans les domaines suivants :

- La santé
- L'inclusion sociale
- L'apprentissage informel / le développement des compétences
- Le volontariat
- Le financement durable du sport de masse
- L'Urbanisme / les infrastructures

Les résultats des groupes de haut niveau doivent alimenter les futurs travaux de la Commission. Pour sa part, le Commissaire Navracsics a remercié chaleureusement les groupes pour leur excellent travail et a reconnu la grande qualité de deux rapports. Il a confirmé que les recommandations seraient sérieusement prises en compte dans l'élaboration du futur programme de travail pour le sport de la Commission.

PLUS INFORMATIONS

[Article sur le site internet de l'unité Sport](#)

– la maison du sport européen –

Le tribunal de l'UE confirme son soutien au subventionnement du sport pour tous

Faisant suite au jugement rendu dans l'affaire "Hamr Sport" (voir le rapport mensuel de mai), le Tribunal de l'UE a publié, le 9 juin 2016, son jugement sur le cas "Deutscher Alpenverein-Magic Mountain ua" (T-162/13). Dans cet arrêt, le Tribunal a rejeté la plainte de Magic Mountain, un opérateur privé de salles d'escalade, confirmant ainsi la décision de la Commission européenne du 5 Décembre 2012, déclarant la subvention donnée par l'état allemand comme compatible avec le marché unique. La Commission s'était prononcé sur un cas de transfert de biens publics ainsi que sur l'octroi de subventions dans deux régions allemandes différentes.. A ce stade, un recours judiciaire devant la Cour européenne de justice est toujours possible, mais celui-ci traiterai uniquement des questions de procédures, sans s'intéresser au fond.

En deux mois, la Cour a renforcé la position des organisations sportives sans but lucratif tout en refusant aux entreprises privées un droit d'accès similaire aux subventions de l'Etat. Même si le règlement d'exemption par catégorie (en vigueur

depuis juillet 2014) a créé une nouvelle situation juridique, ces cas anciens ont une réelle valeur symbolique. Ils précisent que rendre le sport de masse abordable est d'intérêt public.

En outre, la référence à l'art. 165 TFUE illustre la posture générale demandant à ce que *«l'Union contribue à la promotion des enjeux sportifs européens tout en prenant en compte de la nature spécifique du sport, de ses structures fondées sur le volontariat et sa fonction sociale et éducative»* représente plus que de simples paroles.

Cela illustre également que le sport pour tous, organisé au niveau du club et orienté vers le bien-être commun, requiert un soutien et une protection spécifique.

PLUS D'INFORMATIONS

[Jugement du Tribunal de l'UE DAV-Magic Mountain](#)

Le Parlement européen prépare un rapport pour «une approche intégrée de la politique sportive de l'UE»

Le Parlement européen débute ses travaux préparant un nouveau rapport traitant de la politique de l'UE sportive de l'UE qui devrait être adopté durant le second semestre de 2016. Le rapport aura pour titre *"Une approche intégrée de la politique de sportive de l'UE: bonne gouvernance, intégrité et accessibilité"*.

La Commission de la culture et de l'éducation (CULT) sera responsable au sein du Parlement européen, son député finlandais Hannu Takkula (groupe ALDE) ayant été désigné comme rapporteur.

Afin de préparer le rapport, la commission CULT organise plusieurs réunions avec les différents acteurs actifs sur le sujet. La première réunion s'est tenue le 21 juin, à Bruxelles, avec la présence comme intervenant d'Alexandre Husting (parlant au nom de la précédente Présidence luxembourgeoise de l'UE), Yves Le Lostecque (Chef de l'Unité Sport de la Commission européenne) et Tapio Korjus (Ambassadeur de la Semaine européenne du sport).

Les participants ont notamment exposé les thématiques qui, selon eux, devaient être traitées

– la maison du sport européen –

par le rapport, en se concentrant spécifiquement sur les trois sujets mentionnés dans le titre: la bonne gouvernance, l'intégrité et l'accessibilité. Au cours de cet échange, les problématiques suivantes ont été mentionnées : le financement durable du sport, la transparence ou encore le Modèle européen du sport (sujets liés à la bonne gouvernance); la lutte anti-dopage, la lutte contre la manipulation des compétitions sportives et la protection des mineurs (sujets liés à l'intégrité); les carrières doubles, la participation, la mobilité, l'égalité et l'inclusion sociale (sujets liés à l'accessibilité). Les premiers éléments de discussion laissent à penser que le rapport devrait

se rapprocher de celui de Santiago Fisas sur la dimension européenne du sport, en 2011.

Le 12 Juillet, la commission CULT organise une nouvelle réunion réunissant cette fois-ci les acteurs du mouvement sportif (dont les représentants du Mouvement olympique).

Le rapport doit être finalisé entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017 ; cela devrait lui permettre d'avoir un impact sur le prochain Plan de travail du Conseil pour le sport 2017-2020 qui sera négocié dans la première moitié de 2017 avant d'être adopté lors de la réunion du Conseil des ministres des sports durant le mois de mai 2017.

La présidence slovaque de l'UE présente ses priorités

Le 1er juillet, la Slovaquie a pris la présidence du Conseil de l'UE, et ceux, jusqu'au 31 décembre 2016. La présidence slovaque constitue la seconde partie du trio de présidence réunissant les Pays-Bas, la Slovaquie et Malte.

Dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse, de la culture et du sport, la présidence slovaque souhaite concentrer son action sur le développement des talents et du potentiel des jeunes. Pour parvenir à un tel objectif, la présidence introduira, dans l'animation socio-éducative, de nouvelles approches favorisant le développement du potentiel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société.

Dans le domaine du sport, la présidence slovaque souhaite donner la priorité au thème de la diplomatie sportive, sujet qui conduira à l'adoption de conclusions du Conseil afin de sensibiliser la société sur le rôle de la diplomatie sportive et d'ouvrir la réflexion sur le sujet. Une autre priorité de la présidence concerne « l'éducation par le sport ». La présidence slovaque organise, à ce sujet, une conférence les 18 et 19 juillet, à Bratislava. Les sujets de la diplomatie sportive et du pouvoir du sport comme outil d'éducation y seront notamment discutés. Enfin, le 20 juillet, une



réunion informelle des directeurs des sports se tiendra à Bratislava.

Parmi les autres thématiques traitées par la présidence slovaque se trouve également la révision de la directive « Services de médias audiovisuels ». Cette révision fait partie de la stratégie de la Commission européenne pour un Marché Unique Numérique. La présidence slovaque conduira ainsi les discussions dans les mois à venir, avant de dévoiler un rapport sur l'état d'avancement des négociations à la réunion du Conseil en novembre. De plus, la présidence a annoncé que le Conseil des ministres des sports aurait lieu le 22 novembre 2016.

Un dernier événement majeur se déroule durant la présidence slovaque : la seconde édition de la Semaine européenne du sport (10 -16 septembre 2016) organisée par la Commission européenne. Le Commissaire Navracsics donnera le coup d'envoi officiel de la semaine au cours d'un événement organisée à Košice (Slovaquie) le 10 septembre 2016.

– la maison du sport européen –

PLUS D'INFORMATIONS

[Programme de la présidence slovaque](#)

[Site internet de la présidence slovaque](#)

La présidence néerlandaise de l'Union européenne organise une conférence sur la lutte anti-dopage

Le 15 juin, la présidence néerlandaise de l'UE a organisé une conférence sur la lutte anti-dopage, en réunissant des représentants d'organisations sportives internationales, les autorités nationales antidopage, les comités nationaux olympiques, des chercheurs et des représentants des pouvoirs publics.

Dans une période où le cadre juridique de l'UE concernant la protection des données se modifie profondément, alors que les scandales de dopage font régulièrement les gros titres des journaux, l'objectif global poursuivi par la conférence était de discuter de l'avenir de la lutte contre le dopage et notamment du bon équilibre entre mesures efficaces et respect des droits fondamentaux des athlètes.

Trois intervenants de haut niveau ont ouvert la journée: Mme Edith Schippers, Ministre néerlandaise de la Santé, du bien-être et du Sport, M. Jens Nymand-Christensen, directeur général adjoint de la DG Education et Culture de la Commission européenne, et M. Olivier Niggli, nouveau Directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Alors qu'Edith Schippers a souligné «*la nécessité d'un changement général de culture où le sport propre deviendrait la norme*» pour les athlètes et leur entourage, mais aussi au sein des organisations sportives, Jens Nymand-Christensen a insisté sur l'importance de la crédibilité du sport, ajoutant que «*cette problématique pourrait mettre en danger l'ensemble du fonctionnement du sport, y compris le financement du sport de masse*». «*Si nous ne réagissons pas maintenant, nos enfants ne seront plus incités à se livrer à des activités sportives en*

suivant ces modèles » a-t-il ajouté. Enfin, Olivier Niggli a rappelé que la protection des droits des athlètes avait été une priorité tout au long du processus de révision du Code de l'AMA, «*l'AMA applique les normes les plus élevées concernant la sécurité des données personnelles des athlètes.* » La suite de la journée a permis à Jean-Michel Saive, président de la Commission des athlètes des COE et représentant des athlètes olympiques européens auprès de l'UE, de participer à une discussion sur les conséquences de la réforme de l'UE sur la protection des données pour les organisations sportives et les athlètes. Tous les intervenants ont souligné la nécessité d'assurer une bonne mise en œuvre de cette réforme dans tous les États membres. Jean-Michel Saive a souligné que la question centrale était de «*trouver un bon équilibre entre les mesures anti-dopage et les droits fondamentaux: d'une part, la vie privée est important, tandis que d'autre part, je crois que les athlètes d'élite doivent accepter un certain niveau d'atteinte à leur vie privée* ».

La deuxième partie de la journée était consacrée à l'avenir de la lutte contre le dopage et aux moyens de collaboration entre les différents acteurs impliqués. Des intervenants d'iNADO (Institut des organisations antidopage nationales), du Conseil de l'Europe et de l'Institut néerlandais de lutte antidopage ont été invités à présenter leurs activités et les différents aspects de la lutte contre le dopage. Ils ont souligné la nécessité d'accroître la coopération entre les différents acteurs, les organisations sportives et les gouvernements en les invitant notamment à investir davantage dans la prévention par le biais de sites internet, des réseaux sociaux, des applications et du e-learning.

– la maison du sport européen –

En outre, des exemples de bonnes pratiques provenant de Canada et de Finlande ont été présentés.

M. Tibor Navracsics Commissaire européen de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, Sir Craig Reedie, président de l'AMA, et M. Philippe Muyters, ministre flamand des Sports, ont conclu le séminaire avec une discussion

fructueuse, rappelant le message principal de la conférence: l'importance d'une bonne mise en œuvre de la réforme de la protection des données de l'UE afin d'assurer le bon équilibre entre les droits des athlètes et des politiques efficaces de lutte contre le dopage.

La Commission européenne publie ses décisions sur les cas d'aides d'Etat pour les clubs de football professionnels en Espagne et aux Pays Bas

Le 4 juillet, la Commission européenne a rendu sa décision concernant 4 enquêtes sur des aides d'Etat reçues par des clubs de football professionnels aux Pays-Bas et en Espagne.

C'est une période spécialement chargée pour la politique d'aide d'Etat de l'UE dans le domaine du sport avec les décisions de la Cour de Justice de l'UE sur les cas "Hamr-Sport" (voir rapport mensuel de mai) et Deutscher Alpenverein (voir l'article dédié dans ce rapport mensuel).

En ce qui concerne les aides d'Etat pour les clubs néerlandais, la Commission avait ouvert une enquête approfondie en mars 2013 pour déterminer si les mesures de soutien attribuées par 5 villes néerlandaises étaient en adéquation avec les règles de l'UE.

Après avoir rappelé que « *les clubs de football professionnels sont des entreprises et la Commission doit s'assurer que la concurrence économique entre eux n'est pas faussée par des subventions publiques accordées à quelques privilégiés* », la Commissaire Margrethe Vestager, en charge de politique de concurrence, a expliqué que la Commission européenne avait conclu que « *dans les affaires concernant les Pays-Bas, les mesures étaient conformes aux règles en matière d'aides d'Etat et qu'elles ne faussaient pas la concurrence.* »

Pour justifier sa décision, la Commission européenne a déclaré que les clubs concernés par

l'enquête étaient en difficultés financières et que l'enquête avait démontré que des plans de restructuration réaliste avaient été mis en œuvre permettant à ces aides de respecter les règles de l'UE

De l'autre côté, au terme de trois enquêtes approfondies distinctes sur des clubs espagnols, la Commission européenne a conclu que des aides publiques accordées par l'Espagne à sept clubs de football professionnels ont conféré à ces clubs un avantage indu par rapport aux autres clubs, et ce en violation des règles de l'UE en matière d'aides d'Etat. C'est pourquoi la Commission a pris la décision que ces clubs devaient rembourser les aides de la manière suivante :

- 18.4 million € pour le Real Madrid puisque le transfert de terrain entre le club et la ville de Madrid a été surévalué.
- 20.4million € pour Valence, 6.1 million € pour Hercules et 3.7 million € pour Elche dans le cadre de prêts de la Communauté de Valence leur permettant d'obtenir des prêts à des conditions plus avantageuses.
- Entre 0 and 5 million € par club (à déterminer par les autorités espagnoles) pour le Real Madrid, le FC Barcelone, l'Athletic Bilbao et de l'Atlético Osasuna qui ont été considérés comme des organisations non lucratives et ainsi bénéficier de taux d'imposition réduits pendant 20 ans. Le gouvernement

– la maison du sport européen –

espagnole ayant mis fin à cette pratique en janvier 2016.

Les versions non confidentielles des décisions seront publiées dans les prochains mois dès que tous les problèmes de confidentialité auront été résolus.

FURTHER INFORMATION

[Communiqué de presse sur le cas néerlandais](#)
[Communiqué de presse sur le cas espagnol](#)

La DG SANTE de la Commission européenne publie un rapport sur "L'alimentation pour les sportifs"

Le 15 juin 2016, la Commission européenne a publié un rapport sur les aliments destinés aux sportifs. Ce rapport, programmé dans le règlement sur l'alimentation pour des groupes spécifiques (609/2013), s'inscrit dans la politique de l'UE sur les aliments diététiques et la nourriture pour des groupes spécifiques.

Le règlement, applicable à compter du 20 juillet 2016, vise à protéger des groupes spécifiques de consommateurs vulnérables en réglementant le contenu et la commercialisation des produits alimentaires qui leur sont spécialement dédiés. Le rapport cherche à analyser la nécessité d'établir des règles spécifiques au marché des aliments «sportifs». En lien avec la directive sur les denrées alimentaires destinées à une alimentation particulières (2009/39 / CE), la politique de l'UE dans ce domaine vise à assurer la sécurité des produits et l'accès à une information appropriée des consommateurs.

Le rapport a été rendu nécessaire par les désaccords, entre États membres, sur les mesures prévus dans le règlement 2013 notamment sur la protection des consommateurs.

La Commission s'est inspirée d'une étude réalisée par la chaîne alimentaire Evaluation Consortium (FCEC) ainsi que d'une consultation des autorités nationales compétentes et des acteurs intéressés. L'étude décrit le marché actuel et évalue son évolution future en cas d'absence de mesures de la Commission européenne. En outre, l'Autorité

européenne de sécurité des aliments (European Food Safety Authority) a fourni une assistance scientifique et technique sur l'alimentation sportive. En effet, l'EFSA a compilé les données existantes dans le domaine de la nourriture et besoins pour la santé.

Le rapport de la Commission donne un aperçu de la taille du marché, ainsi que la valeur et des prix. De plus, il analyse les techniques de marketing du secteur de l'alimentation sportive, la compréhension des consommateurs et les habitudes de consommation des aliments pour le sport.

En s'appuyant sur ces données, la Commission européenne conclue que les personnes pratiquant une activité sportive ne peuvent pas être considérées comme un groupe vulnérable, considérant que l'activité sportive est devenue courante dans la population. Le rapport souligne ensuite que le besoin de règles spécifiques sur cette catégorie d'aliments n'existe pas, considérant que «les règles horizontales de la législation alimentaire fournissent les garanties nécessaires pour ces produits sur la sécurité alimentaire, la composition des aliments, l'information de consommateurs et la sécurité juridique.» La Commission prévoit cependant d'introduire certains éléments de spécificité lors de la mise en œuvre des règles horizontales à l'alimentation sportive.

PLUS D'INFORMATIONS

[Rapport de la Commission européenne](#)

FINANCEMENT, ETUDES ET PROJETS

La Commission européenne lance un appel à propositions pour la promotion des mesures de la politique d'HEPA et des actions pour les réfugiés

Le 27 juin 2016, la Commission européenne a ouvert un appel à propositions pour la promotion de mesures sur l'activité physique bénéfique pour la santé (HEPA) et des actions en faveur des réfugiés.

Cet appel s'inscrit dans le projet pilote de l'UE sur la «*Promotion d'HEPA à travers l'Europe*», visant d'une part à soutenir les politiques liées à HEPA et les actions en faveur des réfugiés au sein de l'UE et des Etats membres et d'autre part à promouvoir des politiques fondées sur la collection de données factuelles dans le domaine de l'HEPA. De manière plus spécifique, l'objectif cet appel est d'assurer aux réfugiés un meilleur accès au sport et à l'activité physique.

Plusieurs résultats sont recherchés, dont :

- Soutenir la prise de conscience par les réfugiés des avantages sociaux et de santé qu'amènent la pratique du sport et de l'activité physique;
- Renforcer le bien-être et l'intégration des réfugiés dans la société grâce à la pratique du sport et de l'activité physique;
- Augmenter les connaissances des réfugiés sur les valeurs européennes à travers la participation au sport et à l'activité physique.

Cet appel doit conduire au développement des activités liées à HEPA avec un minimum de 6 projets sélectionnés dans au moins 6 États membres particulièrement touchés par l'arrivée massive de réfugiés. Chaque projet doit impliquer un minimum de 100 réfugiés et doit être mis en œuvre en coopération avec les organisations sportives locales.

Le budget total alloué au cofinancement des projets est estimé à 600.000,00 €, alors que le montant maximal de chaque subvention sera de 60.000 €.

Les projets peuvent débuter à compter du 1er janvier 2017, pour une durée maximale de 12 mois (la date limite pour la fin des projets est fixée au 31.12.2017).

La date limite de soumission des propositions est le 9 septembre 2016.

PLUS D'INFORMATIONS :

[Appel à propositions EAC/S16/2016](#)

– la maison du sport européen –

L'Atelier stratégique SIGGS en Belgique permet de fructueux échanges de bonnes pratiques

Le 27 juin 2016, la Commission européenne a ouvert un appel à propositions pour la promotion de mesures sur l'activité physique bénéfique pour la santé (HEPA) et des actions en faveur des réfugiés.

Le 7 Juin 2016, le projet SIGGS, conduit par le Bureau des COE auprès de l'UE, en coopération avec le Comité Olympique et Interfédéral Belge (BOIC / COIB) a organisé l'Atelier stratégique national SIGGS en Belgique.

Il s'agit du quatrième atelier stratégique organisé dans le cadre du projet SIGGS. L'atelier a réuni environ 80 participants du CNO ainsi que des fédérations nationales et régionales.

Philippe Vander Putten, le président du COIB a ouvert l'atelier avec quelques mots d'introduction avant de remercier les participants d'avoir fait le déplacement.

Il a souligné l'importance de s'investir dans la bonne gouvernance avant d'évoquer le rôle et l'engagement du COIB au sein du projet SIGGS.

Par la suite, Matthias Van Baelen et Valentin Capelli ont présenté les Principes Universels du COI sur la bonne gouvernance dans les organisations sportives, ainsi que les principes de l'UE sur la bonne gouvernance dans le sport organisé.

Ils ont également présenté les nouvelles fonctionnalités de l'outil d'autoévaluation SIGGS, dont les Roadmaps et les plans d'actions.

Par la suite, les résultats de la première phase de consultations, réunissant près de 60 fédérations nationales et régionales belges ont été présentés par le professeur Thierry Zintz (Université de Louvain-la-Neuve) et par le professeur Jeroen Scheerder de la KU Leuven.

Suite à cette présentation, trois représentants de fédérations ont présenté leurs activités dans le

domaine de la bonne gouvernance offrant des exemples de bonnes pratiques.

Sylvia Ronsse, Directrice générale de la Fédération de gymnastique francophone, a ainsi expliqué que la fédération s'était intéressée à ces questions dès 2005, avec plus ou moins de réussite selon les problématiques.

Ensuite, Jan Van den Berghe, le Secrétaire général de la Fédération de Korfball flamande,



s'est adressé aux participants avec une présentation intitulée «Amener la bonne gouvernance vers le niveau suivant», dans laquelle il a fait référence aux efforts de la fédération pour pousser les clubs à participer selon une un système d'évaluation (« score card ») et d'incitations.

Finalement, M. Marc Coudron, Président de la Fédération de hockey belge, a expliqué son évolution depuis 2006, avec l'adoption d'un nouveau plan stratégique global.

Après les trois présentations, une discussion intéressante a eu lieu sur des questions traitant notamment de la composition idéale du Conseil d'administration (bénévoles/ professionnels), l'engagement des bénévoles, le rôle des autorités publiques et l'impact de la professionnalisation du sport.

Le prochain atelier stratégique du projet SIGGS sera organisé le 21 septembre, en Allemagne.

INFORMATIONS INTERNES

La réunion annuelle des partenaires du bureau des COE auprès de l'UE s'est tenue à Bruxelles

Le 27 juin, le bureau des COE auprès de l'UE a organisé sa réunion annuelle pour les partenaires du bureau. Cette année, 17 organisations partenaires étaient présentes, dont les représentants de FIBA Europe et la « *British Olympic Association* », deux organisations partenaires depuis le premier semestre 2016.

La réunion s'est organisée en deux parties: un tour de l'actualité des différents domaines de la politique de l'UE ayant un impact sur le sport ainsi qu'une partie plus interactive traitant d'Erasmus + Sport et du plan de travail de l'UE pour le sport.

Suite à l'introduction de Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, et à une mise à jour sur les différents services offerts par le bureau aux partenaires - à savoir la plate-forme intranet et le Weekly Update - Jean-Michel Saive, président de la commission des athlètes des COE, a détaillé ses activités depuis sa nomination en tant que représentant des athlètes olympiques européens auprès de l'UE. Il a notamment fait référence au séminaire UE pour les commissions d'athlètes, organisé en avril avec comme objectif de discuter les défis auxquels sont confrontés les athlètes au niveau de l'UE.

Par la suite, les partenaires présents ont eu l'occasion de partager leurs activités et projets. Les conséquences potentielles du Brexit sur le sport ont notamment été discutées tandis que plusieurs partenaires ont mentionné leur participation respective comme appliquant ou partenaire dans l'appel à projets Erasmus + Sport 2016.

Des présentations concernant différentes politiques européennes – dont le Marché Unique

Numérique, la directive armes à feu et la réforme de la protection des données – ont été réalisées par les membres du bureau des COE auprès de l'UE. Par ailleurs, les activités récentes de l'UE dans le domaine de la bonne gouvernance et des grandes manifestations sportives, ainsi que les rapports des deux groupes de haut niveau ont également été présentées.

La deuxième partie de la réunion comprenait un échange de vues sur le programme Erasmus + Sport et le nouveau plan de travail de l'UE pour le sport.



En ce qui concerne Erasmus + Sport, le bureau des COE auprès de l'UE a présenté son background paper évaluant l'appel à projets 2015 et faisant des recommandations pour l'avenir du programme (voir l'article consacré dans le rapport mensuel de mai) avant d'écouter les expériences personnelles des organisations partenaires.

Le dernier point sur l'ordre du jour concernait la discussion sur le nouveau plan de travail UE pour le sport, qui devrait être adopté dans la première

– la maison du sport européen –

moitié de 2017. Dans cette optique, la Commission européenne consulte actuellement les acteurs du monde du sport avec comme objectif de préparer un rapport d'évaluation au mois de novembre. Les participants ont discuté les structures de travail et la liste des priorités qui devraient faire partie du nouveau plan de travail.

Le Bureau du COE UE remercie toutes ses organisations partenaires pour leur participation et leur contribution durant la réunion

LE COIN DES PARTENAIRES

CNOSF: le projet "Sport 4 everyone" organise son quatrième séminaire à Bruxelles

« Sport 4 Everyone » est un projet européen cofinancé par le programme Erasmus+ Sport. Le Comité National Olympique Français (CNOSF) conduit le projet avec 5 partenaires représentant le mouvement sportif et la société civile, dont quatre CNO (la République de Macédoine, l'Italie, la Lituanie et le Portugal) et le think tank "Sport et Citoyenneté". La mission principale du projet est de promouvoir le sport de masse et particulièrement la Semaine européenne du sport (EWoS).

Après deux séminaires traitant des thématiques "Sport et Entreprises" et «Sport et éducation», le consortium s'est de nouveau réuni du 8 au 10 juin, à Bruxelles. Le séminaire s'est intéressé aux facteurs-clés à mettre en œuvre pour réussir l'organisation d'EWoS.

Ces trois jours d'échanges ont permis à l'équipe du projet de discuter de la politique européenne du sport et particulièrement des aspects liés au sport pour tous. Des acteurs de la politique sportive européenne ont présenté leur vision de l'EWoS dont les Comités Olympiques Européens (COE), les CNO allemand et tchèque - coordinateurs nationaux de l'édition 2015 - et l'Unité sport de la Commission européenne. De plus, les participants ont eu l'occasion de visiter le Parlement européen et son hémicycle.

Les participants ont également assisté à deux ateliers animés par des experts traitant respectivement de «Construire une vision commune de l'EWoS» et de "Concevoir votre projet dans le cadre de Ewos". Ces ateliers ont permis une discussion approfondie sur l'implication du mouvement olympique dans EWoS et sur les éventuels projets mis en œuvre dans ce cadre. Les ateliers se sont terminés par des "let's move sessions" durant lesquelles les participants ont



expérimenté des méthodes de bien-être (les tapis de fakir "lits de clous", des techniques d'étirement).

Le CNO lituanien accueillera le prochain séminaire du projet, traitant du plan de diffusion des résultats obtenus. Les 8 et le 9 septembre prochain, le consortium validera le contenu du

– la maison du sport européen –

manuel et planifiera la façon dont il sera diffusé à travers l'Europe.

LE MOIS PROCHAIN

Dates importantes en juillet

- | | |
|----------------------|---|
| 1 juillet | <i>Session de formation du projet SCORE, Vilnius Lituanie</i> |
| 12 juillet | <i>Rencontre avec les organisations sportives, rapport PE Takkula, Bruxelles</i> |
| 12 juillet | <i>4^{ème} réunion du groupe migration et football, Bruxelles</i> |
| 14 juillet | <i>Groupe d'experts du Conseil sur la Bonne Gouvernance, Bruxelles</i> |
| 18/19 juillet | <i>Conférence de la présidence slovaque sur l'éducation dans et par le sport, Bratislava, Slovaquie</i> |
| 20 juillet | <i>Réunion informelle des directeurs des sports, Bratislava, Slovaquie</i> |



EU Office

RAPPORT MENSUEL

JUIN 2016

– la maison du sport européen –